

SUJET 35 :

Economie générale :



1) Définitions :

- **Appuis budgétaires** : ressources additionnelles que la communauté internationale donne à un Etat sous-développé pour faire face à une dette intérieure.
- **Concession de services publics** : il s'agit pour un Etat de donner la réalisation d'une œuvre publique à un opérateur privé.

2) Les objectifs de la privatisation :

- Réduire la présence de l'Etat dans le secteur productif ;
- Réduire les déficits budgétaires de l'Etat
- Renforcer les performances des entreprises,
- Renforcer la concurrence sur les marchés,
- Motiver les investissements privés nationaux et étrangers,
- Débarrasser des structures étatiques inefficaces,
- Renflouer les caisses de l'Etat,
- Recentrer le rôle de l'Etat dans la vie économique et sociale.

3)

a) Le coût économique de la privatisation :

- fuites massives de capitaux (rapatriement des capitaux...) vers l'étranger, ce qui peut être un obstacle à la croissance économique,
- dépendance de l'économie vis-à-vis de l'extérieur, car la plupart des acquéreurs sont des sociétés étrangères,
- main mise de l'étranger sur les secteurs stratégiques (eau, électricité...);
- concurrence déloyale des firmes multinationales, nuisible aux PME.
- monopole dans la production et la distribution des biens et services qui peut entraîner l'inflation ; etc.



b) coût social :

- aggravation du chômage due aux réductions d'effectifs de travailleurs,
- introduction de nouvelles conditions de travail y compris l'allongement de la durée de travail,
- troubles sociaux dûs aux contestations syndicales de plus en plus nombreuses,
- baisse du pouvoir d'achat à cause des flambées de prix etc.

Economie d'entreprise :

1) Définitions :

- **Comité d'entreprise** : organisme composé d'élus des salariés et des représentants de la direction ; il est chargé de la gestion des œuvres sociales, coopère à l'amélioration des conditions de travail et à un rôle consultatif concernant la vie économique de l'entreprise.

- **Délégation d'autorité** : elle consiste à confier une partie de son autorité à un collaborateur ou un subalterne pour l'accomplissement d'une mission et lui donner les moyens de sa réalisation.
- **promotion** : avancement au plan professionnel pour un travailleur, le passage d'un grade inférieur à un grade supérieur.



2) La théorie **X** : elle stipule que l'homme n'aime pas le travail et fuit les responsabilités ; il faut donc l'obliger à travailler et donc lui imposer des décisions.

La théorie **Y** : l'idée ici est qu'il faut motiver, responsabiliser l'homme et il donnera le meilleur de lui-même.

Pour la gestion courante, opérationnelle de son entreprise Monsieur G.R adopte la théorie Y : un meilleur système de rémunération, la promotion interne au mérite, délégation de pouvoir, association aux prises de décisions, communication interne et externe et planification de son entreprise.

Pour les décisions qui engagent l'avenir ou l'équilibre social interne de son entreprise telles que les grands comptes globaux, les investissements majeurs et la résolution de certains problèmes internes (places du parking), il décide seul et impose ses décisions (théorie X).

Monsieur G.R , à travers le problème du parking, nous montre que la théorie X de Mc Gregor est utile et efficace là où les méthodes consensuelles de résolution de problèmes s'avèrent limitées.